

ALSACE ROCKS!

LE CONTEXTE

UNE 4ème ÉDITION EN PRÉPARATION POUR 2026

À l'occasion des 70 ans de la RDVA en 2023, le CIVA a mis un gros coup de projecteur sur les Vins d'Alsace, en étant ambitieux, audacieux et impactant.

3 éditions ont depuis eu lieu, rencontrant un succès indéniable, aussi bien auprès du public que des professionnels du vignoble alsacien.

Il est désormais important d'installer cette manifestation dans l'esprit collectif, pour en faire un incontournable de l'été alsacien.

LA MISE EN VALEUR DE NOS TERROIRS

La richesse des terroirs alsaciens, leur diversité, leur beauté, leur rôle essentiel dans la sublimation des grands Vins d'Alsace sont des arguments au coeur de la stratégie Marketing/Communication du CIVA. Mais pour qu'elle soit pertinente et efficace, la promotion des terroirs appelle une approche spécifique. C'est ainsi que cette action favorise la dimension expérientielle in-situ, avec une approche opérationnelle adaptée. Enfin, le CIVA a volontairement considéré la notion de terroirs dans sa définition large pour mettre en avant les Grands Crus, comme les Lieux-Dits, et les Communales.

LA FORCE DU PRAGMATIQUE & LA PUISSANCE DU COLLECTIF

Nous voulons continuer à agir tous ensemble et en synergie ! Conscient que sur le terrain les acteurs viticoles regorgent d'énergie mais que l'envie seule ne suffit pas, le CIVA a conçu ce cycle événementiel avec l'approche la plus « clé-en-main » possible ! Il s'agit de répondre à l'envie et au besoin du terrain d'animer nos terroirs, en apportant aux relais locaux un support décisif dans la conception, l'organisation, la communication, la gestion et le financement de ces événements.

LA TOURNÉE DES TERROIRS

LE CONCEPT



Une série d'événements collectifs s'étalant pendant 2 mois, du 31 mai au 19 juillet 2026



Chaque dimanche, de 10h00 à 19h00 un événement fort dans un Grand Terroir



Pour une bonne répartition, 4 événements ≈ au Nord + 4 événements ≈ au Sud



Événements intégralement chartés : programme, animations, matériel, plan de comm,...



Au total sur les 2 mois, possibilité de déployer jusqu'à 8 événements maximum

POURQUOI PARTICIPER ?

- 1 Une approche « clé-en-main » intensifiée pour les porteurs de projet, avec de quoi personnaliser l'événement. ...Pour avoir les avantages, sans avoir à gérer toutes les contraintes !
- 2 Faire (re)découvrir les Terroirs par un programme qui parle aux connasseurs, aux touristes, aux novices, aux pros, locaux, français ou internationaux...!
- 3 Contribuer à une forte mise en lumière des Terroirs alsaciens & de la Route des Vins d'Alsace en général (hôtels, restaurants, sites touristiques...)
- 4 Faire la promotion des Terroirs par un plan de communication ambitieux en local, en France et à l'international



KIT OPÉRATIONNEL FOURNI PAR LE CIVA POUR CHAQUE ÉVÉNEMENT

(Liste non exhaustive, susceptible d'évoluer)

- Kit de communication : visuels/affiches, trame de publication réseaux sociaux, fléchage de signalétique, signalétique géante programme, balisage
- Matériel dégustation : verres dosés, racks, crachoirs, vasques, accessoires divers, porte-verres, carnets de programme/dégustation
- Habillement : tabliers, chapeaux
- Programme de chaque événement : intégré au carnet de dégustation & dans la signalétique à l'accueil
- Mobilier bar : comptoir de 12 mètres linéaires, 6 frigos
- Mobilier restauration : tables & bancs type fêtes de villages, mange-debout, mobilier dégustation
- Mobilier 'détente' : chaises longues, parasols, tables basses, canapés
- Mobilier 'soleil/pluie' : toiles tendues sur mats, solidement ancrés dans le sol
- Mobilier d'accueil : tonnelles 3*3, tables, caisse, terminal TPE, tablettes inscription & enregistrement des commandes, tickets activités
- Kit jeux pour enfants (plateaux de jeux en bois)
- Alimentation électrique & système d'animation musicale
- Divers : récupération des déchets, recyclage verre & bouchons, poubelles, toilettes sèches, fourniture d'éthylotests,...
- Accompagnement pour les démarches administratives : déclaration en préfecture, secours, SACEM,...

PROGRAMME-TYPE

TYPE D'ACTIVITÉ

ENTRÉE PAYANTE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

+

ESPACE DÉGUSTATION
(DÉAMBULATION LIBRE)

+

ESPACE RESTAURATION TENU
PAR LES PARTENAIRES LOCAUX
REtenus

+

ANIMATION
AMBiance/MUSIQUE

+

ANIMATION
FAMILLES/ENFANTS

+

ATELIER
"JE DÉGUSTE"

+

ATELIER
"J'Y VAIS, JE FAIS"

+

ATELIER
"J'APPROFONDIS"

Au prix de 5€ pour tous les publics (gratuit <18 ans), l'entrée inclut :

- 1 verre + 1 porte-verre + 1 carnet de dégustation
- l'accès aux activités proposées

CONDITIONS D'ACCÈS

- Inscription obligatoire, en ligne (recommandé) ou sur place
- Paiement 5€, en ligne (CB) ou sur place (CB/espèces)

L'espace dégustation sera tenu par les producteurs. Après avoir acheté leurs forfaits, les visiteurs pourront y déguster :

- 1 tarif unique forfait dégustation 3 vins 5cl : ex 7€ (tarif unique défini par le porteur de projet)
- 1 tarif unique verre 12cl : ex 4€ Lieu-Dit, Communale / ex 5€ Grand Cru (tarif unique défini par le porteur de projet)
- 1 tarif unique bouteille 75cl : ex 20€ Lieu-Dit, Communale / ex 25€ GC (tarif unique défini par le porteur de projet)

- Pas d'inscription
- Paiement sur place (CB/espèces)
- Système de tickets "bon pour"

Une liste de partenaires restaurateurs & food-trucks est éditée par le CIVA et à disposition des porteurs de projets, en complément de leurs propres partenaires.

Les porteurs de projet pourront choisir l'offre qu'ils souhaitent au sein de cette liste. L'espace restauration sera tenu par les partenaires choisis.

Tous les types de cuisine pouvant valoriser les Vins d'Alsace seront proposés. Produits locaux, cuisine locale revisitée voire audacieuse, nouvelles cuisines, plats du monde, etc...le tout étant de montrer la diversité des Vins d'Alsace. Après avoir acheté leurs forfaits-vin, les visiteurs pourront venir s'y restaurer. La restauration sera assurée à minima par 2 entreprises distinctes pour éviter les longues files d'attente, de 11h00 à 17h00.

Nouveauté 2026 : Afin de promouvoir la grande facilité d'accords des Vins d'Alsace, il sera demandé qu'un des 2 restaurateurs partenaires propose une cuisine originale (sur la base d'une short-list établie par le CIVA).

- Pas d'inscription
- Système de tickets "bon pour"
- Paiement sur place (CB/espèces)

L'animation musicale sera assurée par notre partenaire We R Solar qui fournit également une alimentation électrique durable (100% photovoltaïque) sur l'ensemble de la manifestation.

Un panel de différents DJ se relaieront sur les 8 dates de la tournée 2026. Les droits SACEM sont assurés par le CIVA.

- RAS

Un kit de jeux en bois sera mis en place par le CIVA sur un petit espace dédié, sous la surveillance des parents. Cette prestation sera assurée par notre partenaire Rigol'jeux.

- RAS

En-dehors de l'espace dégustation, un ou plusieurs atelier(s) de "dégustation à thème" sera/seront à proposer. Les porteurs de projet choisiront le thème et les animateurs. Ils définiront le prix de l'atelier (gratuit ou payant). Ils sélectionneront les vins. Les porteurs de projet doivent proposer au minimum 1 atelier "dégustation à thème". Ces ateliers pourront se faire sur 1 horaire, ou être répétés sur plusieurs horaires différents, selon les préférences des porteurs de projet. Exemples d'ateliers possibles : dégustation géo-sensorielle, dégustation verticale, dégustation à l'aveugle, dégustation de vieux millésimes, dégustation même cépage sur différents lieux, etc...

- Inscription obligatoire, en ligne (recommandé) ou sur place
- Paiement en ligne (CB) ou sur place (CB/espèces)
- Tarif selon atelier. Places limitées
- Système de tickets "bon pour"

En-dehors de l'espace dégustation, un ou plusieurs atelier(s) "en mouvement" sera/seront à proposer. Les porteurs de projet choisiront le thème, les intervenants, les partenaires éventuels. Ils définiront le prix de l'atelier (gratuit ou payant). Les porteurs de projet doivent proposer au minimum 1 atelier "en mouvement". Ces ateliers pourront se faire sur 1 horaire, ou être répétés sur plusieurs horaires différents, selon les préférences des porteurs de projet. Exemples d'ateliers possibles : sur une thématique "marche" (sentier découverte, petite rando,...), sur une thématique "locomotions" (promenade gyropodes, location vélo,...), sur une thématique "bien-être/zen" (yoga, qi gong, massages,...), sur une thématique "faune & flore" (à la découverte de la botanique locale et/ou faune locale), sur une thématique "travail de la vigne"...

- Inscription obligatoire, en ligne (recommandé) ou sur place
- Paiement en ligne (CB) ou sur place (CB/espèces)
- Tarif selon atelier. Places limitées
- Système de tickets "bon pour"

En-dehors de l'espace dégustation, un ou plusieurs atelier(s) "d'approfondissement" sera/seront à proposer. Les porteurs de projet choisiront le thème, les intervenants, les partenaires éventuels. Ils définiront le prix de l'atelier (gratuit ou payant). Dans le cas éventuel, ils sélectionneront les vins. Les porteurs de projet doivent proposer au minimum 1 atelier "d'approfondissement". Ces ateliers pourront se faire sur 1 horaire, ou être répétés sur plusieurs horaires différents, selon les préférences des porteurs de projet. Exemples d'ateliers possibles : conférence ou masterclass sur une thématique "géologique", ou "historique", ou "oenologique/viticole", ou "(géo)sensorielle", accords mets-vins, influence des sols, etc...

- Inscription obligatoire, en ligne (recommandé) ou sur place
- Paiement en ligne (CB) ou sur place (CB/espèces)
- Tarif selon atelier. Places limitées
- Système de tickets "bon pour"

CAHIER DES CHARGES

1/6 CHOIX DU LIEU

Un évènement de la « Tournée des Terroirs » doit mettre en valeur nos terroirs et se dérouler :

- soit sur un Grand Cru, ou plusieurs Grands Crus proches les uns des autres
- soit sur un Lieu-Dit revendiqué ou une Communale, ou plusieurs Lieux- Dits revendiqués ou plusieurs Communales proches les uns des autres
- soit sur une combinaison Grand(s) Cru(s) et/ou Lieu(x)-Dit(s) et/ou Communale(s) proches les uns des autres

Particularités du site

- un lieu au pied, au coeur, ou à proximité des terroirs & des vignes
- un ou des espaces suffisamment grand(s) pour accueillir =300/400 personnes en même temps
- une partie du site présentant une surface plate assez grande pour faciliter la logistique
- un site présentant une belle esthétique du lieu et du décor environnant (< instagrammable >)

Accessibilité du site

- éviter les lieux trop difficiles d'accès (une partie difficile d'accès pourrait faire l'objet d'une activité - par exemple rando/pédestre - mais pas l'ensemble de l'événement)
- une possibilité de parking à moins de 10mn à pied
- idéalement une certaine accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Sécurité du site

- le lieu ne doit pas comporter de danger particulier
- de manière générale, la sûreté du lieu doit être garantie

2/6 PROGRAMME-TYPE

Chaque événement devra être conforme au programme-type

- présenter chaque élément du programme-type, dans le respect du concept présenté
- dans un souci de cohérence de l'ensemble des événements, le porteur de projet fera valider par le CIVA toutes les propositions concernant les dégustations/animations/programmes. Selon la nature de ces propositions, elles seront validées par le CIVA
- la liste définitive des animations devra avoir été communiquée au CIVA selon le rétroplanning établi, de manière à être intégrée dans le plan de communication

Dans une démarche éco-responsable, le porteur de projet

- s'inscrira au mieux dans la démarche 0 déchet et/ou recyclage que le CIVA mettra en place (ex : collecte de bouchons, action solidaire,...)
- privilégiera au mieux les options les plus éco-responsables qui s'offrent à lui (ex : pas de plastique,...)

3/6 COMMUNICATION

Pour l'ensemble de l'évènement, avant-pendant-après sa réalisation

- pas d'affichage individuel ou collectif autre que « Vins d'Alsace » ou autour du terroir correspondant (ex : pas de mention spécifique des associations, des collectifs, des familles professionnelles, etc...)
- le CIVA se réserve un droit de regard et de validation pour toute communication qui pourrait être faite pour promouvoir l'événement

4/6 SÉLECTION DES VINS POUR LES DÉGUSTATIONS

Pour l'ensemble de l'évènement, avant-pendant-après sa réalisation

Les vins disponibles à la dégustation doivent réunir les conditions suivantes :

- tous les metteurs en marché du/des Terroir(s) concerné(s) doivent être consultés
- être des vins issus des terroirs concernés, avec mention sur étiquette
- se revendiquer de l'AOC Alsace dénomination géographique Lieu-Dit ou Communale, ou AOC Alsace Grand Cru, ou AOC Crémant d'Alsace, et être conformes aux cahiers des charges en vigueur
- issus de minimum 6 entreprises pour l'espace dégustation
- minimum 15 références pour l'espace dégustation
- maximum 50 références pour l'espace dégustation
- service de tous les vins par tous les producteurs

La liste définitive des vins devra avoir été communiquée au CIVA selon le rétroplanning établi, de manière à être intégrée dans le catalogue des vins et le plan de communication.

5/6 VENTE DE VINS

Pour des raisons logistiques, il ne sera pas possible de vendre de vin à emporter sur le lieu de l'événement

6/6 MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE

Le CIVA prend à sa charge l'ensemble des frais du kit matériel et du kit communication. Tous les vins seront fournis par les entreprises, dans le strict respect de la liste des vins qui aura été fournie au CIVA.

Le CIVA ne pouvant avoir d'activité commerciale, l'encaissement est assuré par le régisseur mandaté par le CIVA pour l'ensemble des événements.

Ce prestataire est en charge de l'encaissement pour tous les éléments facturés (entrées, consos vin, ateliers).

Les sommes encaissées pour la vente de vin et les ateliers seront entièrement reversées au porteur de projet/syndicat local.

Les recettes des entrées et des boissons sans alcool seront en déduction des frais portés par le CIVA.

- Ventes de vin consommé au bar (forfaits, verres et bouteille)
- Réservations d'ateliers (en ligne et sur place)

- Entrées (en ligne et sur place)
- Ventes de boissons sans alcool

- Ventes liées à la restauration



Régisseur



Porteur de projet/syndicat local



CIVA



Partenaires restaurateurs

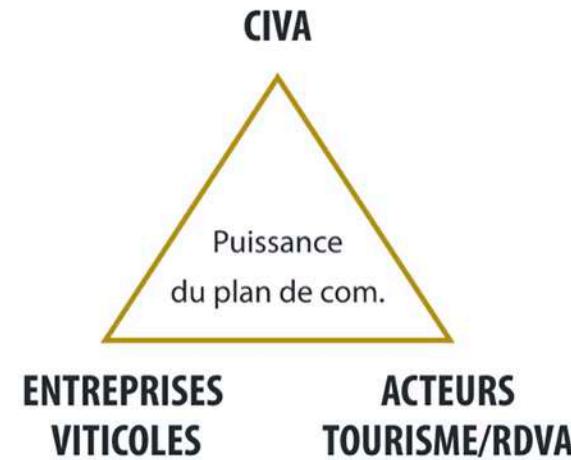
STRATÉGIE DE COMMUNICATION



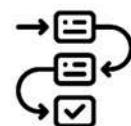
ÉVÉNEMENT EXISTANT OU ÉVÉNEMENT DÉDIÉ ?

L'événement doit être indépendant et ne doit pas être organisé en concomitance avec une autre fête existante

UN PLAN DE COMMUNICATION MASSIF EST EN CONSTRUCTION POUR VISER UNE TRÈS FORTE CAISSE DE RÉSONNANCE



- Communiqués de presse Local + France + International, sur une cible B2C/B2B/tourisme
- Plan massif réseaux sociaux (Vins d'Alsace + écosystème Alsace)
- Plan presse/affichage
- Kits de communication individualisés pour chaque événement (affiches, trame publications réseaux sociaux,...)
- Relais sur le site vinsalsace.com, sur le site routedesvins.alsace
- Relais par les Offices de Tourisme, l'ADT, la Marque Alsace,...
- Relais par les entreprises viticoles participantes
- Etc...



GESTION & FONCTIONNEMENT

POUR UN BON FONCTIONNEMENT

Le porteur de projet

- devra nécessairement être un collectif viticole représentant le(s) Terroir(s) mis en avant (viticulteurs, metteurs en marché, membres d'associations viticoles, de syndicats viticoles, de gestions locales Grand Cru, de représentants de Lieux-Dits)
- s'engage à respecter l'intégralité du cahier des charges fixé, dans son esprit comme dans sa mise en oeuvre
- s'engage à définir 1 référent local. Etant le point de contact unique du CIVA pour l'événement, le référent local assurera la coordination pour l'ensemble de l'opération, de la conception à la mise en place le jour J, en accord avec le mode de fonctionnement défini par le CIVA, et sur l'ensemble des dimensions du projet (organisation, logistique, communication, restauration, financement,...). Possibilité de désigner un binôme.
- s'engage, en cas de sélection de sa candidature, à faire aboutir le projet, dans les délais définis, dans le respect du [cahier des charges](#), et dans un esprit constructif servant la promotion collective des Vins d'Alsace

DÉPÔT DES CANDIDATURES

LE DÉPÔT DES CANDIDATURES SE FERA DE LA MANIÈRE SUIVANTE

Les porteurs de projet intéressés sont incités à se rapprocher de leurs Délégués des Gestions Locales ou des Présidents de leur(s) Syndicat(s) Viticole(s).

- ouverture des candidatures sur la plateforme : 31 octobre 2025
- fermeture des candidatures sur la plateforme : 28 novembre 2025

Chaque candidature sera considérée et étudiée.

Le planning global sera défini pour un bon équilibre entre chaque événement. À l'issue des sélections, une convention de partenariat-type sera établie (8 événements maximum).

Seules les candidatures complètes seront étudiées à la clôture de la plateforme. Une priorité sera donnée cette année aux terroirs qui n'ont jamais participé à la Tournée des Terroirs, sous condition de respect du cahier des charges.

Le CIVA se basera sur cette liste de critères pour retenir une sélection de 8 dates :

- Conformité au cahier des charges de l'événement et à son esprit
- Surface totale suffisante pour déployer l'ensemble du dispositif
- Qualité et originalité du programme d'ateliers
- Praticité du site proposé (accès, stationnement, réseaux, configuration...)
- Aspect esthétique du site proposé (vue, cadre, environnement...)
- Bon équilibre/répartition entre les lieux 67 et 68
- Bon équilibre/répartition entre des terroirs renommés et des terroirs moins connus
- Sécurité du site